



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 9395

## Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conclusions de deux études publiées l'année dernière par le World Economic Forum et par l'Institut européen de management de Lausanne, qui constatent une régression de la France dans leur classement sur la compétitivité. En effet, de nombreux pays concurrents comme le Royaume-Uni, l'Irlande ou les Pays-Bas ont amélioré leur attractivité grâce à la fiscalité, la flexibilité du temps de travail, le développement des marchés. Cette situation particulière de la France qui offre des coûts très importants en matière d'impôts, de salaires et de charges pour les entreprises entraîne un recul des intentions d'implantation dans notre pays et une fuite des entreprises françaises vers d'autres pays européens. Le Gouvernement précédent avait mis en place toute une série de mesures favorables aux investissements étrangers. Il souhaiterait donc savoir quelles actions il entend mettre en oeuvre pour développer les investissements étrangers et empêcher le départ de nos entreprises créatrices d'emplois à l'étranger.

## Texte de la réponse

Comme le signale l'auteur de la question, la position de la France dans les classements de compétitivité établis par le Forum économique mondial et par l'Institut européen de management de Lausanne n'est guère favorable et se dégrade depuis trois ans. Mais les méthodes utilisées par ces deux instituts sont fragiles et contestables. Outre quelques indicateurs statistiques usuels, leur classement prend en effet principalement en compte les résultats, qualitatifs, d'un questionnaire envoyé à plusieurs milliers de dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises, dans lequel le taux de prélèvements obligatoires et le degré d'intervention de l'Etat sont considérés a priori comme des obstacles à la compétitivité, tandis que la flexibilité du marché du travail est considérée sans nuance comme un facteur favorable. Or, si l'intervention de l'Etat doit rechercher en permanence l'efficacité, elle peut être un atout essentiel dans la concurrence internationale. Les infrastructures, le système de formation et de recherche et l'administration concourent à la compétitivité d'ensemble de l'économie. En outre, ces positions de principe se doublent d'une certaine méconnaissance, de la part de ces observateurs étrangers, de l'évolution récente du marché du travail et du système de prélèvements français : gestion de plus en plus souple du temps de travail, allègements de charge sur les bas salaires. Par ailleurs et à titre anecdotique, dans le classement 1997 du Forum économique mondial, des pays tels que Hongkong, la Malaisie ou la Thaïlande figurent aux premières places, loin devant la France et plusieurs autres pays européens, notamment pour les performances de leur secteur financier. Les événements récemment survenus en Asie montrent combien le classement était fragile. En retenant des indicateurs de compétitivité moins contestables, tels que l'évolution des prix ou des coûts salariaux, on constate que la France se trouve, au contraire, vis-à-vis des autres pays industrialisés, dans une position favorable et en forte amélioration depuis deux ans. Les chefs d'entreprise, français ou étrangers, ne s'y trompent d'ailleurs pas. En 1997, comme en 1996 et 1995, la France devrait se situer au quatrième rang mondial (derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Chine) parmi les pays d'accueil des investissements directs internationaux et enregistrer à ce titre des flux d'entrées de capitaux de plus de 100 milliards de francs ; s'agissant des projets d'investissements recensés en

1997, la France se situerait au second rang européen derrière le Royaume-Uni avec plus de 19 % du total, selon une étude du cabinet Ernst & Young publiée le 19 février dernier. Le Gouvernement se félicite que la France soit une destination privilégiée des investisseurs étrangers. Les chefs d'entreprise français, interrogés par l'Institut national de la statistique et des études économiques sur leurs perspectives pour 1998, ont annoncé en moyenne une hausse de leurs investissements de plus de 10 % par rapport à 1997. Il ne semble pas, à cet égard, que l'on puisse considérer qu'il y ait « une fuite des entreprises françaises vers d'autres pays européens ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Robert Lamy](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9395

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 février 1998, page 498

**Réponse publiée le :** 13 avril 1998, page 2088